

Assemblée générale du Grand Chœur Sorel-Tracy tenue le lundi 4 novembre 2019 à 18h30 à la salle SS5 du Centre culturel de Sorel-Tracy 3015, place des Loisirs

Projet d'ordre du jour:

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Choix d'une présidence et d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2018
- 5- Rapport de la direction musicale
- 6- Rapport du président
- 7- Amendements aux Statuts et règlements
- 8- États financiers : « Bilan et résultats »
- 9- Nomination d'un vérificateur/vérificatrice
- 10- Nomination d'un(e) président(e) d'élections
- 11- Élection de 5 postes d'administrateur au Conseil d'administration (4 postes pour un mandat de 2 ans, 1 poste pour un mandat de 1 an)
- 12- Pause pendant laquelle les administrateurs désigneront les officiers
- 13- Présentation des officiers
- 14- Suggestions des membres
- 15- Levée de l'assemblée

Membres présents

Thérèse Matton
Ginette Gagnon
Josée Cournoyer
Michel Huppé
Catherine Champigny

Diane Pepin Marie-Andrée Robillard

Rachel Monast Denis Lépine Yves Péloquin Lise DeBlois Magali Fonjallaz Luce Charland
Yolande Gariépy
Claire Laperle
Nathalie Auger
François Gagné
Christiane Delainey
Micheline Lemire
Hélène Duguay
Ghislain Vallée
Nathalie Proulx
Nicole Brouillard
Lucette St-Germain

Liette Croteau Martine Verschelden

Myriam Joyal Yves Abel Manon Lapierre Yves Paul

Hélène Bérubé Diane Arcand-Cossette

Lisa Désilets

Carole Dubé

Ghislaine Gouin

Anne Bourassa

Ghislaine Letendre

Danielle Paris

Chantal Labrèche

1- Ouverture de l'assemblée

L'assemblée s'ouvre à 18h39.

2- Choix d'une présidence et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Rachel Monast propose **Michel Huppé** comme président d'assemblée et **Catherine Champigny** à titre de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3- Adoption de l'ordre du jour

Ginette Gagnon propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Marie-Andrée Robillard.

Adopté à l'unanimité

4- Adoption du procès-verbal de l'AG 2018

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 décembre 2018 est proposée par *Myriam Joyal* et appuyée par *Luce Charland*.

Adopté à l'unanimité

5- Rapport de la direction musicale

La directrice musicale, Louise Marcotte, fait le rapport suivant :

- Contente du répertoire chanté, malgré la difficulté de certaines pièces
- Satisfaite du concert tout en français du printemps dernier
- Souhaite mettre l'accent sur le répertoire francophone
- Contente que le chœur ait poursuivi son implication sociale en remettant des fonds à des organismes de la région
- Contente que le chœur soit présent dans les activités culturelles de la ville et de la région, ce qui assure une bonne visibilité
- Annonce du concert de la Misa tango pour le printemps 2020.

Josée Cournoyer propose d'adopter le rapport de la direction musicale, appuyée par Magali Fonjallaz.

Adopté à l'unanimité

6- Rapport du président

Michel Huppé fait état du rapport annuel. Le rapport du président est en <u>Annexe 1</u>. *Denis Lépine* souligne le travail de leadership du président.

Yolande Gariépy propose l'adoption du rapport du président, **Manon Lapierre** l'appuie.

Adopté à l'unanimité

7- Amendements aux statuts et règlements

L'amendement suivant aux « Statuts et règlements » est proposé par *Marie-Andrée Robillard* et appuyé par *Hélène Duguay*.

Ancien texte	Nouveau texte
19.1 Les membres du C.A. sont élus par les membres de la Corporation lors de l'Assemblée générale annuelle pour un mandat de deux ans.	19.1 Les membres du C.A. sont élus par les membres de la Corporation lors de l'Assemblée générale annuelle pour un mandat de deux ans. Afin d'assurer une continuité, en alternance, une année, quatre des 7 postes sont ouverts en élection. L'année suivante, les trois autres postes le sont.

Adopté à l'unanimité

8- États financiers : « bilans et résultats »

Josée Cournoyer, trésorière, fait état des résultats pour l'année financière 2018-2019 (Annexe 2 et Annexe 3).

Les résultats sont positifs, la santé financière du chœur est bonne. *Josée Cournoyer* mentionne que les états financiers ont été vérifiés par *Nathalie Proulx*, vu le désistement de *Serge Bergeron*.

Thérèse Matton propose l'adoption des états financiers, **Hélène Bérubé** appuie cette proposition.

Adopté à l'unanimité

9- Nomination d'un(e) vérificateur/vérificatrice

Nicole Brouillard propose que **Nathalie Proulx** soit la vérificatrice interne pour l'année 2019-2020, **Ginette Gagnon** appuie cette nomination.

Adopté à l'unanimité

10- Nomination d'un président et secrétaire d'élections

Rachel Monast propose la nomination de **Catherine Champigny** comme présidente et secrétaire d'élections.

Adopté à l'unanimité

11- Élection de 5 postes d'administrateur au Conseil d'administration (4 postes pour un mandat de 2 ans, 1 poste pour un mandat de 1 an)

Cinq postes sont ouverts au CA, 4 postes pour un mandat de 2019 à 2021 (2 ans) et un poste pour un mandat de 2019 à 2020 (un an). Les administratrices Catherine Champigny et Ginette Gagnon demeurent en poste jusqu'en 2020.

Trois formulaires de mise en candidature ont été reçus avant l'assemblée : Thérèse Matton propose <u>Michel Huppé</u>, appuyée par Josée Cournoyer Michel Huppé propose <u>Josée Cournoyer</u>, appuyée par Catherine Champigny Thérèse Matton propose <u>Denis Lépine</u>, appuyée par Catherine Champigny

D'autres candidats sont proposés séance tenante :

Marie-Andrée Robillard propose <u>Hélène Duguay</u>, appuyée par Josée Cournoyer.

Nathalie Proulx propose <u>Luce Charland</u>, appuyée par Thérèse Matton.

Ginette Gagnon propose <u>Rachel Monast</u>, appuyée par Marie-Andrée Robillard.

Hélène Duguay propose <u>Marie-Andrée Robillard</u>, appuyée Chantal Labrèche.

Yolande Gariépy propose <u>Thérèse Matton</u>, appuyé par Luce Charland.

Thérèse Matton <u>accepte</u> sa mise en candidature.

Marie-Andrée Robillard décline la mise en candidature.

Rachel Monast décline la mise en candidature.

Luce Charland <u>accepte</u> la mise en candidature.

Hélène Duguay décline la mise en candidature.

Étant donné que 5 candidats acceptent leur candidature et qu'il y a 5 postes à pourvoir, ces 5 candidats sont donc élus par acclamation.

12- Pause pendant laquelle les administrateurs désigneront les officiers

13- Présentation des officiers

Les administrateurs ont désigné les officiers suivants : *Michel Huppé* à la présidence *Denis Lépine* à la vice-présidence *Josée Cournoyer* à la trésorerie *Catherine Champigny* comme secrétaire

Ginette Gagnon, Luce Charland et *Thérèse Matton* seront administratrices. Le mandat de Thérèse Matton se terminera en 2020.

14- Suggestions des membres

Il n'y a pas de suggestion de la part des membres.

15-Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par *Rachel Monast* et appuyée par *Ginette Gagnon* à 19h37.

Catherine Champigny Secrétaire

Annexe 1 – Rapport du président

Assemblée générale annuelle du Grand Chœur Sorel-Tracy du 2019-11-04 Rapport du Conseil d'administration pour l'année 2019

Disons-le, ce fut une année assez intense pour le c.a. Nous avons mis en place les mécanismes de fonctionnement nécessaires à toute nouvelle organisation et avons procédé aux ajustements qui se sont imposés. Bref, le métier rentre et nous progressons à la lumière de l'expérience que nous acquérons.

Nous avons notamment

- mis en place les statuts et règlements;
- grâce à l'incroyable expertise et implication de Madame Anne-Lucie D. Lépine, mis en place le site internet, procédé à son ajustement et à son développement et adopté le procédurier nécessaire à son fonctionnement. À souligner la section privée donnant accès aux partitions, aux audios, aux procès-verbaux du Conseil d'administration, à l'agenda et aux messages importants;
- adopté la politique d'accueil des nouveaux membres;
- adopté le code de règlements des choristes;
- adopté la programmation du printemps et de l'automne-hiver 2019
- adopté la programmation du printemps 2020;
- adopté une politique de commandites;
- négocié des contrats avec l'église St-Pierre, l'Harmonie Calixa-Lavallée et la Ville de Sorel-Tracy;
- tenté de mettre sur pied un comité d'activités sociales (merci à Ginette et Josée qui ont organisé nos petites fêtes);
- établi les budgets de nos différentes prestations;
- géré les finances du Chœur avec rigueur et prudence (Josée est une trésorière en or);
- adopté un procédurier pour l'organisation de concerts;
- préparé la présente assemblée générale;

Je tiens à souligner la qualité, la disponibilité et l'implication des membres du Conseil. Le Chœur est privilégié de bénéficier d'administrateurs tels que Catherine, Josée, Ginette et Denis. Merci.

Michel Huppé, président

Annexe 2 – État des résultats 2018-2019



Grand Chœur Sorel-Tracy État des résultats

Année financière 2018-2019

Revenus	
Cotisations des membres	10 020,00 \$
Commandites	4 650,00 \$
Concerts	2 337,13 \$
Moitié-moitié	503,05 \$
Contribution volontaire	500,00 \$
Total	18 010,18 \$

Charges	
Contractants	11 799,00 \$
Projets spéciaux	1 047,85 \$
Site web	372,16 \$
Cotisations	247,24 \$
Frais d'activités	225,87 \$
Fournitures	196,04 \$
Frais bancaires	53,82 \$
Total	13 941,98 \$

Bénéfice net	4 068,20 \$
--------------	-------------

Annexe 3 – Bilan au 31 août 2019



Grand Chœur Sorel-Tracy Bilan

Au 31 août 2019

-		т	• 4
Л	~	3	Т
-	ч	ч	

Encaisse

Compte de banque

Part social

Total

Total

7 971,82 \$

5,00 \$

7 976,82 \$

Passif

À court terme

Chèques en circulation

568,09 \$

568,09 \$

Avoir net 7 408,73 \$